

LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ETUDES
DE SECURITE

N°4

JUILLET-AOÛT 2009

LIREC

Sommaire

Événements du mois

- Italie • Inondations • Washington

Actualité nationale

- Convention MAE/entreprises • Formation au management des risques

Actualité européenne

- Plan d'action NRBC

Actualité internationale

- Le classement des pays face aux catastrophes naturelles

Innovation

- Modélisation et biologie expérimentale
- Un centre d'alerte aux tsunamis basé en France

Clin d'œil : emportez la LIREC en vacances

Agenda

ZOOM DU MOIS

Grippe A :
l'éclairage
de Sanofi Pasteur

Événements du mois

Italie

Dans la nuit du 29 au 30 juin, le déraillement d'un train transportant du Gaz pétrole liquéfié (GPL) a conduit à l'explosion de deux wagons citernes. Cet événement s'est produit en gare de Viareggio, une ville de Toscane située dans le nord-ouest de l'Italie. Le bilan est lourd, dix neuf personnes sont mortes et cinquante autres ont été blessées dont une trentaine gravement brûlée.

Le gaz s'est propagé autour de la gare et l'explosion a soufflé deux immeubles, dix autres ont été endommagés dans un rayon de 300 mètres autour de la gare. À la suite de l'explosion, un violent incendie s'est propagé, des flammes de deux cents mètres de haut ont laissé une vision apocalyptique aux riverains. Ce scénario est néanmoins minime. La catastrophe aurait pu être beaucoup plus considérable. Le train transportait quatorze wagons de GPL et un wagon de chlore, substance hautement toxique. La problématique majeure pour les équipes d'intervention a été d'éviter que les autres wagons n'exploient pendant le temps nécessaire au transvasement du gaz. Cette tâche a été rendue complexe en raison de la fluidité du GPL. Plus de trois cents pompiers sont venus en renfort des régions voisines, dans le but de dégager les survivants des décombres et sécuriser le périmètre resté hautement dangereux. Le dépotage des citernes a été confié à des unités de Venise, de Rome et de Milan, spécialisées dans les risques NRBC. Un millier de personnes a été évacuée le temps de vider les citernes.

Selon le préfet Carmelo Aronica, la rupture d'un axe du chariot aurait entraîné « l'affaissement de la structure d'un wagon », qui serait à l'origine du déraillement du premier wagon ayant entraîné les trois autres. Le procureur a ouvert une enquête, la cause de négligence n'est pour l'heure pas écartée. La province de Lucca a hébergé le centre opérationnel (équivalent de notre Centre opérationnel départemental), sur les lieux et une tente dressée à proximité du commissariat de police a été utilisée comme Poste de commandement opérationnel ■

Inondations

Entre le 22 et le 30 juin, d'importantes précipitations se sont abattues en Europe Centrale. Ces 72 heures de pluies consécutives ont provoqué de graves inondations. L'état d'urgence a été décrété en Autriche, en Slovaquie, en Hongrie, en Pologne et en Bavière. En République Tchèque, pays le plus sévèrement touché, dix personnes ont péri, pour la plupart noyées. Ces crues ont atteint les niveaux records d'il y a 50 ans. Le débordement de plusieurs cours d'eau, dont le Danube a rendu impraticable de nombreux axes routiers et ferroviaires, certains villages sont restés inaccessibles. Ces crues centennales ont causé d'importants dégâts et rendu nécessaires des milliers d'évacuations. La construction de digues en Autriche et en République Tchèque, a notamment été réalisée par les renforts militaires, qui furent respectivement de 10 000 et 1 000 effectifs.

L'Europe Centrale n'a pas été la seule sous les eaux. En Asie des pluies diluviennes ont causé d'importantes inondations au Nord du Vietnam et au sud de la Chine le 5 juillet dernier. Plus de quarante personnes ont péri noyées et plus de 500 000 personnes ont dû fuir les zones inondées. Des digues ont été partiellement détruites, causant par endroit des montées d'eau de plus de deux mètres ■

Washington

Lundi à 17h02, un train de banlieue a percuté par l'arrière une seconde rame à l'arrêt à une station du Nord Est de Washington. La conductrice du train entré en collision est décédée, ainsi que huit autres passagers, 76 personnes ont été blessées. Plus de 200 sapeurs pompiers ont été mobilisés sur les lieux de la catastrophe.

Cet événement a suscité la stupeur dans la capitale américaine, qui a connu le plus grave accident ferroviaire de son histoire. La *Washington metropolitan area transit authority* (WMATA) qui exploite les métros, privilégie désormais la défaillance technique. Le système estimé ultra performant, devait dans l'hypothèse d'une étroite proximité des rames, stopper automatiquement les voitures. L'organisme fédéral en charge de l'enquête, le *National transport safety board*, a dépêché 19 agents sur place. Le 1er juillet à la suite de la lecture des enregistreurs de bord et des multiples tests d'analyses informatisés effectués sur le réseau, les enquêteurs ont conclu que l'accident était dû à une défaillance du circuit de voie qui ne détecte pas toujours la présence des trains. La WMATA a précisé que désormais les tests seront effectués quotidiennement et non plus mensuellement et que 250 000 dollars seraient attribués aux familles des victimes ■

Pour en savoir plus : <http://www.wmata.com/>

ACTUALITÉ NATIONALE

Convention de partenariat entre le ministère des Affaires étrangères et européennes et les entreprises

Le 12 juin dernier, le ministère des Affaires étrangères, le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) ainsi que le centre inter-entreprises pour l'expatriation (CINDEX) ont signé une convention dans le but de renforcer la coopération opérationnelle sur les questions de sécurité des professionnels à l'étranger. Ce partenariat est basé sur un échange d'informations mais aussi « d'officiers de liaison » au sein des postes diplomatiques et consulaires, ainsi qu'au sein de la cellule de crise du ministère des Affaires étrangères. Ce dernier est chargé de la protection des intérêts français à l'étranger et de l'assistance aux ressortissants français hors du territoire. Près de 50 000 Français effectuent chaque année des missions à l'étranger. Lors de leur déplacement ils peuvent être exposés à de multiples menaces d'ordre sanitaire, sécuritaire ou politique ■

Formation au management des risques criminels de l'entreprise

L'INHES et l'EDHEC se sont associés afin de proposer un diplôme de haut niveau visant à renforcer les connaissances des acteurs publics et privés dans un contexte où l'entreprise est une cible constante des actes de malveillance. **Le Certificat de management des risques criminels et terroristes de l'entreprise** est destiné principalement aux cadres des secteurs public et privé en charge de la maîtrise des risques. Il propose une formation orientée autour de quatre axes : analyse approfondie des acteurs et techniques criminelles qui visent l'entreprise, formation pratique aux techniques de gestion des risques criminels et terroristes, études de cas concrets, exercice de gestion de crise à partir de cas réels. ■

[Téléchargement de la plaquette de présentation](#)

Pour en savoir plus :
www.inhes.interieur.gouv.fr/
<http://www.edhec.com/>



Plan d'action européen visant à renforcer la sécurité NRBC

Si la réponse aux catastrophes relève de la responsabilité première des États membres, l'Union européenne a prévu une assistance liée à un mécanisme communautaire de protection civile. L'objectif est d'apporter un soutien aux États dans les situations d'urgence majeure et contribuer à améliorer la coordination des interventions de secours en cas notamment d'incidences transfrontalières. Dans le domaine NRBC, la situation est d'autant plus sensible que la crainte d'un attentat est omniprésente. Les tentatives d'acquisition sont régulièrement détectées. Les effets potentiels de telles attaques, en termes de pertes en vie humaine et l'impact sur l'activité économique seraient considérables. La nécessité d'une coordination communautaire pour s'accorder sur un niveau de restriction minimal de sécurité apparaît indispensable dans l'espace Schengen.

Le paquet NRBC 2010-2013

L'engagement de l'Union européenne dans la lutte contre le terrorisme repose sur une action globalisée. Selon Jacques Barrot, le vice-président de la Commission européenne, « *un des éléments majeurs qui lui permettront de respecter cet engagement* » est le plan d'action

NRBC adopté le 24 juin dernier par la Commission européenne.

La Commission a voulu s'attaquer à la racine du problème, comprendre la naissance du terrorisme et surveiller les avants postes de la radicalisation, mais également se prémunir contre toutes les formes de menaces terroristes et notamment NRBC.

Le plan d'action NRBC repose sur 133 mesures en matière de prévention, de détection, de préparation et des capacités de réponse. Un tel plan, grâce à une traçabilité des produits de la fabrication à l'utilisation finale de ces matières, permettra à l'UE de déceler le plus en amont possible les projets d'attentats. Il a été élaboré par une *task-force* NRBC pluridisciplinaire de plus de 200 membres, un budget de 100 millions a été prévu à sa mise en œuvre.

Prévention

L'axe principal du plan d'action est de rendre plus difficile l'accès non autorisé à des matières NRBC. Ces mesures préventives passent par l'identification des vulnérabilités pouvant être exploitées dans des buts malveillants. L'objectif étant de combler ces lacunes en y concentrant les efforts. La sécurité des matières et des installations

NRBC constitue également une priorité communautaire.

Détection

Détenir la capacité de déceler les matières NRBC est un élément crucial. Les mesures de détection seront élaborées au travers d'une harmonisation des normes minimales auprès des réseaux de transports de biens et de personnes. Elles concerneront les frontières extérieures et intérieures de l'UE étant donné que des matières dangereuses circulent quotidiennement dans la sphère industrielle.

Préparation et réaction

Une réaction efficace et rapide face à des incidents mettant en jeu ces matières constitue un aboutissement final de cette stratégie communautaire. En s'inspirant des meilleures pratiques, la mise en place de plans d'urgence NRBC, les ateliers de formation, les échanges d'experts ou encore les exercices de simulation devraient être priorités afin de faire face de manière appropriée aux conséquences de tels actes ■

Le classement des pays face aux catastrophes naturelles

Selon le rapport 2009 sur les catastrophes dans le monde de la Fédération internationale de la Croix rouge et du Croissant rouge paru le 16 juin dernier, l'année 2008 s'est révélée extrêmement meurtrière¹. Les catastrophes naturelles auraient causé la perte de 242 662 personnes. Ce constat est à l'origine de la création en juin 2009 d'un nouvel indice d'exposition aux risques naturels, l'Indice du risque de mortalité (MRI). Il a été élaboré par la Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes de l'Organisation des Nations unies (UNISDR), chargée de coordonner la prévention et de garantir l'adoption de politiques étatiques de réduction des risques.

Le MRI permet de classer les États en fonction du taux de menace des catastrophes naturelles sur leur territoire. Il prend notamment en compte la fréquence des séismes, cyclones, inondations et glissements de terrain, l'existence de moyens et d'infrastructures de prévention, l'exposition et la vulnérabilité des populations ou encore le niveau de préparation des États. La France est dans une position relativement peu élevée, avec un indice de 4 sur une échelle de 10. Malgré l'absence de cyclone et de séisme meurtriers, la répétition des inondations sur notre territoire explique ce classement².

Un indice à compléter

La principale donnée prise en compte n'est pas la fréquence des aléas climatiques mais le nombre de décès dus aux catastrophes naturelles. La classification prend en compte le nombre absolu de décès. Ce choix désavantage inévitablement les pays les plus peuplés.

(1) Accéder au rapport de la FICR

(2) Accéder au classement complet

Ainsi l'Asie est le continent où les individus sont les plus susceptibles de mourir dans une catastrophe naturelle d'après cet indice. La Chine et le Bangladesh ont un indice « extrême » de dix. C'est pourquoi l'ONU a ajouté un indice « multi », intégrant le nombre relatif de décès par rapport à la population nationale. Dans cette configuration, les pays les plus exposés sont la Colombie et de nombreux archipels tels que les Comores, Vanuatu ou les Îles Fiji. L'absence de comptabilisation des décès dus aux sécheresses rend le MRI incomplet. L'UNISDR le reconnaît et a déclaré qu'il serait remédier à cette lacune.

Un classement soumis au changement climatique

Margareta Wahlstrom, directrice de l'UNISDR, a souligné que tous les États sont exposés aux catastrophes naturelles. Néanmoins, les moins menacés aujourd'hui, tels que le Danemark ou les pays du Golfe arabo-persique, pourraient être plus vulnérables demain, face à l'ampleur du changement climatique. L'accroissement de l'intensité des phénomènes est attesté dans le rapport de la Fédération internationale de la Croix rouge et du Croissant rouge cité précédemment. Le nombre de personnes décédées en 2008 est l'un des plus élevés depuis 1999, alors que le nombre de catastrophes, cette même année, est le plus bas de la période. L'ONU exhorte les États à prendre des mesures visant à réduire l'impact des catastrophes. Le Japon, qui a le taux d'exposition au cyclone le plus élevé, a un indice de risque moyen grâce à l'intense politique de prévention mise en œuvre dans l'archipel pour prévenir cet aléa.

L'agenda mondial en matière de prévention des risques

La publication de cet indice est parue la veille de la deuxième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des catastrophes qui s'est tenue du 16 au 19 juin, à Genève. Cette manifestation est l'occasion de fixer l'agenda de la réduction des risques de catastrophes pour les deux années à venir. Considérée comme la plus importante rencontre en la matière par la communauté mondiale, elle a souligné les nombreux progrès obtenus dans l'alerte des populations. À titre d'exemple, les atouts d'une alerte performante ont été démontrés lors du passage du cyclone Alia, il y a plus d'un mois sur le Golfe du Bengale. Des milliers de personnes ont été prévenues grâce à des volontaires munis de mégaphones. Actuellement, le Bangladesh teste un système d'alerte anticyclonique par SMS pour prévenir les personnes les plus isolées.

L'objectif fixé lors de cette dernière réunion de près de 1 800 gouvernements et experts de la réduction des risques, est de diminuer de moitié, le nombre de décès dû aux catastrophes naturelles, d'ici 2015. Cette plateforme constitue un événement crucial dans la perspective de la Conférence de Copenhague sur le changement climatique, prévue en décembre 2009, douze ans après la Conférence de Kyoto sur le réchauffement climatique. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki Moon, a exhorté les pays à prendre la réduction des catastrophes comme la première composante du combat contre le réchauffement climatique ■



Modélisation et biologie expérimentale

Dans notre numéro du mois de mai nous vous faisons part du projet *Biotic Man* qui avait pour objectif, grâce à une modélisation des caractéristiques physiologiques, de concevoir un antidote suite à l'exposition à un agent biologique inconnu. De telles techniques de modélisation prédictive des systèmes biologiques vivants, revêtent un intérêt majeur dans la recherche médi-

cale. De nombreuses activités telles que la pharmacologie, l'agro-alimentaire, l'environnement ou encore la protection des populations contre toute menace sanitaire, pourraient être facilitées et renforcées grâce au recours à cette technologie. Néanmoins la création d'un système est extrêmement complexe. Les Français ne sont pas absents de ce créneau prometteur. *Bio-modeling*

systems, une entreprise de recherche en biotechnologie, vient de créer un nouveau modèle CADI (*Computer assisted deductive integration*) permettant la modélisation détaillée des interactions biologiques décrivant des processus du vivant. Destiné à la recherche préclinique et clinique, il permet notamment de décrire les comportements inter-cellulaires durant une maladie ■

Pour en savoir plus : www.bmsystems.net

Un centre d'alerte aux tsunamis basé en France

Le 23 juin 2009, lors d'une audition publique de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, les représentants du ministère de l'environnement et de l'intérieur ont annoncé la création pour le début de l'année 2012, d'un Centre régional d'alerte aux tsunamis dans l'Atlantique du nord-est et de la Méditerranée, le Cratanem.

En novembre 2008, la France, en charge de la surveillance pour la région Méditerranée occidentale, s'était proposée d'héberger un tel centre. À l'instar du centre polynésien de prévention des tsunamis mis en place dans les années 1960 par le Commissariat à l'énergie atomique, le CEA est chargé de sa création et de son fonctionnement en partenariat avec le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) et le CNRS. Le centre sera basé à Bruyères-le-Chatel en région parisienne. Il s'appuiera sur des antennes situées en Grèce, en Italie et en Turquie.

15 minutes pour lancer l'alerte

En fonction d'un degré de risque déterminé selon la magnitude et la profondeur de l'épicentre, l'alerte pourrait être lancée de manière centralisée auprès des autorités françaises chargées de l'organisation des secours

mais également auprès des pays riverains concernés. Il permettra ainsi :

- d'alerter, dans les 15 minutes qui suivent un événement sismique potentiellement tsunamigène en Atlantique nord-est ou en Méditerranée occidentale ;
- de confirmer ou d'infirmier l'occurrence éventuelle d'un tsunami, dans les 20 minutes qui suivent la secousse.

Il sera opérationnel 24h/24h et sera équipé de stations sismiques, de marégraphes et de tsunamimètres transférant leurs données en temps réel.

Un risque longtemps sous estimé

Le rapport du sénateur Roland Courteau intitulé « Tsunamis sur les côtes françaises, un risque manifeste, une impréparation manifeste » établi en décembre 2007, a servi de base à la réflexion.

D'après cette étude, le bassin méditerranéen est soumis au risque de tsunami, bien que l'occurrence soit faible - un par siècle en moyenne - le dernier raz de marée datant de 1908, avait causé la mort de 35 000 personnes dans le détroit de Messine. L'absence de dispositif d'alerte contraste avec le risque réel comme le souligne le rapport du Sénat. Aucune côtes françaises (métropolitaine ou d'outre-mer) n'aurait été épargnées dans le passé. La

problématique se pose d'autant plus sur les côtes méditerranéennes où la densité des populations est élevée, et tout particulièrement en période estivale. La Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna devrait prochainement bénéficier d'un système d'alerte similaire. Les Antilles françaises sont les moins parées à une telle éventualité déplore Roland Courteau qui précise que « *s'il devait y avoir soudainement un tsunami en Guadeloupe ou en Martinique, ce serait un carnage* ».

Le rôle de la sécurité civile

Des plans de secours tsunami existent pour la Polynésie et la Réunion. Le rapport recommande également de réaliser des exercices d'entraînement pour tester l'efficacité du dispositif d'alerte d'un bout à l'autre de la chaîne de décision et déceler les éventuels dysfonctionnements. Le sénateur Courteau a souligné la nécessité d'allouer des crédits supplémentaires à la sécurité civile, pour réaliser, notamment, des modélisations et des cartes d'inondation et d'évacuation fiables. Ces outils seront indispensables à l'efficacité du dispositif de secours dans les principaux ports et les zones côtières fortement habitées. La Direction de la sécurité civile travaille actuellement à l'élaboration du système d'alerte « descendante », vers la population ■

Pour en savoir plus :

<http://www.senat.fr/noticerap/2007/r07-117-notice.html>

Production du vaccin A(H1N1) : l'éclairage d'un laboratoire mondial Sanofi Pasteur

Nécessitant une phase de recherche et développement excédant généralement dix ans, le vaccin n'est incontestablement pas un produit comme les autres. Dans l'univers des vaccins, celui contre la grippe a la particularité d'être redéfini chaque année pour suivre les mutations d'un virus extrêmement imprévisible. Bien sûr, le procédé de production reste semblable, même si chaque année est l'occasion de l'améliorer et de l'optimiser. Le temps nécessaire à sa mise au point est d'environ six mois. Six mois pour mettre au point et produire le vaccin, garantir son innocuité, son efficacité et le distribuer. C'est seulement après obtention de l'autorisation de mise sur le marché, délivrée par les autorités de santé -sur les conclusions des essais cliniques réalisés annuellement- que le vaccin est commercialisé.

Des délais de fabrication incompressibles

Dans le cas du virus de la grippe A(H1N1), même si le procédé de fabrication est maîtrisé et la procédure d'enregistrement accélérée, les délais liés au déroulement des essais cliniques demeurent incompressibles. Différentes formulations du vaccin, avec ou sans adjuvant, seront testées sur toutes les tranches d'âge : d'abord chez l'adulte, puis chez l'enfant, selon un schéma vaccinal à une ou deux doses, à trois semaines d'intervalle. À tous ces paramètres, pouvant modifier le nombre de doses qui pourront effectivement être produites, s'ajoutent les caractéristiques de la souche vaccinale, plus précisément le rendement qui lui sera associé. La course pour la production du vaccin est engagée

depuis la mise à disposition par l'OMS des souches vaccinales à la fin du mois de mai 2009 ; une décision prise sur la base d'un suivi épidémiologique mondial minutieux. Néanmoins, ce que l'OMS recommande à ce jour, dans le contexte de la pandémie de grippe A (H1N1), est moins simple que ce qui avait été envisagé par les Plans de préparation à la pandémie établis à la suite de la crise de la grippe aviaire en 2005 : la production des vaccins antigrippaux saisonniers est maintenue et le vaccin contre la grippe A(H1N1) s'ajoute au schéma de production initialement prévu.

Des capacités de production à plein régime

Alors que la communauté internationale avait opté pour une hypothèse proche du H5N1 (extrême virulence du virus et sévérité de la maladie impliquant de libérer la totalité des capacités de production grippe pour se concentrer sur le vaccin pandémique) la situation actuelle est plus complexe pour les producteurs de vaccins, Sanofi Pasteur en tête - en qualité de premier producteur mondial de vaccin antigrippal. Même si les capacités de production ont significativement augmenté au cours des dernières années pour suivre la progression des besoins de la santé publique, elles ne sont pas extensibles. L'été 2009 est donc celui de la flexibilité pour l'entreprise, qui va rajouter la production du vaccin pandémique A(H1N1) au challenge que représente chaque année la production de vaccin grippe pour les épidémies saisonnières des hémisphères nord et sud (débutant en février et septembre de chaque année). Sanofi Pasteur termine actuellement sa production de vaccins saisonniers pour l'hémisphère nord.

...



Carte de l'épidémie au 9 juillet 2009



© European Centre for Disease Prevention and Control

Perspectives de livraison

Sanofi Pasteur a lancé, depuis deux semaines déjà, la production des lots cliniques de vaccins A(H1N1) qui devraient être prêts début août. La production de vaccin A(H1N1) à échelle industrielle se fera ensuite, afin de répondre aux besoins de santé publique et d'honorer les contrats de fourniture de vaccin A(H1N1) avec certains gouvernements. En septembre devrait débuter comme chaque année la production de vaccin saisonnier destinée à l'hémisphère sud, où l'épidémie de grippe commence généralement en mai. La décision de produire en priorité le vaccin A(H1N1) plutôt que le vaccin saisonnier pour l'hémisphère sud est en cours de discussion au niveau de l'OMS et des autorités de santé. Elle devrait être prise dans les prochaines semaines, sur la base de l'évolution des données épidémiologiques liées au virus A(H1N1) et aux autres virus de la grippe. La grippe saisonnière reste en effet une maladie grave, responsable de 250 000 à 500 000 décès par an dans le monde.

Les deux usines de Sanofi Pasteur équipées de lignes de production grippe, à Val de Reuil près de Rouen et à Swiftwater aux États-Unis, tournent donc dorénavant à plein régime, conformément à l'engagement pris par l'entreprise de soutenir les efforts de santé publique en réponse à l'alerte pandémique de l'OMS. En cas de priorisation de la production de vaccin A(H1N1), l'objectif de Sanofi Pasteur sera de produire le plus rapidement possible le plus grand nombre de doses possible de vaccin pandémique, tout en poursuivant la production des vaccins indispensables à la vie, notamment les vaccins pédiatriques. Sanofi Pasteur a également annoncé son intention de faire don à l'OMS de 100 millions de doses pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables dans les pays en développement ■

Sanofi Pasteur

Division vaccins du Groupe Sanofi-Aventis

Grippe A : un nouveau défi pour l'automne ?

L'évaluation de la gravité d'une pandémie est complexe. Elle peut varier d'un pays à un autre avec des conséquences sanitaires bien différentes. La vulnérabilité de la population et les capacités d'actions dont dispose l'État sont déterminantes. Actuellement l'OMS met au point des outils afin de permettre aux États d'adapter ses moyens d'action en fonction de ses propres vulnérabilités (pandémie préexistante, structures sanitaires, climat...).

La stratégie mondiale recommandée par l'OMS

L'OMS conseille désormais face à la multiplication des cas et leur caractère bénin, de changer les méthodes de surveillance systématique au profit d'un relevé de tendance générale. Les antiviraux doivent seulement être administrés aux patients présentant des symptômes aigus nécessitant une hospitalisation. Cette stratégie est notamment appliquée par les États-Unis, pays le plus touché. Les malades sont invités à rester chez eux en attendant la disparition des symptômes.

Solidarité face à l'inégalité

Le Mexique a accueilli le 2 et 3 juillet 2009 un sommet extraordinaire de l'OMS. Regroupant plus de 40 pays, cette rencontre a permis de faire un point sur la situation pandémique mondiale et envisager une stratégie pour l'automne dans l'hémisphère nord. Cette dernière sera facilitée par le retour d'expérience tiré de l'observation de la situation actuelle dans l'hémisphère sud. L'accès universel au vaccin a été l'une des interrogations de ce sommet. Pour la Fédération internationale de la Croix rouge comme pour l'OMS, l'existence d'une « fracture épidémique » entre les pays est préoccupante, 90 % des commandes de vaccins ont été réalisées par des pays riches. L'OMS estime qu'à terme 96 % des cas de grippe A se produiront dans des pays en développement. Des laboratoires ont fait connaître que des rabais seront accordés pour permettre le plus large accès possible à la vaccination.

Une stratégie nationale ajustée

En France, le franchissement du cap des 300 cas a conduit à définir une nouvelle stratégie. La directrice de l'Institut de veille sanitaire a ainsi déclaré le 1^{er} juillet, que la logique française de comptabilisation systématique laisse peu à peu place à un modèle moins contraignant. Les malades ne sont plus systématiquement hospitalisés et les prescriptions d'antiviraux le sont désormais « au cas par cas ». Une évolution du plan pandémie grippale est également en cours pour répondre aux critiques concernant ses rigidités, ayant été établi dans l'hypothèse d'une pandémie de grippe aviaire, beaucoup plus virulente. Les enjeux économiques sont de taille, la mise en œuvre des mesures de restrictions au Mexique a fait chuter le PIB de 0,4 point (*Le Monde*). Par exemple, en cas de détection de cas dans une école, la fermeture ne serait pas systématique.

Situation à venir

Certains pronostics laissent penser que 25 à 50 % des Français seraient contaminés cet automne. La vaccination ne sera pas obligatoire, toutefois les médecins de ville devraient être formés cet été et vaccinés en priorité. Ils constitueront, avec les laboratoires d'analyses libéraux, les premiers référents qui si les symptômes le justifient orienter vers les SAMU et les hôpitaux dédiés à la prise en charge des cas les plus graves, comme au Royaume-Uni. L'ouverture d'une ligne téléphonique spéciale a été envisagée afin d'éviter une saturation des centres 15.

Au 1^{er} juillet, la ministre de la santé, Madame Roselyne Bachelot a déclaré que la France avait acquis un milliard de masques anti-projections, 723 millions de masques de protection et 33 millions de traitements antiviraux. La France a passé commande de 90 millions de doses de vaccins, toutefois la stratégie de production n'est pas encore totalement arrêtée comme nous l'explique le leader mondial de la fabrication de vaccins antigrippaux Sanofi Pasteur (voir *supra*) ■

Au 6 juillet 2009 – 94 512 cas d'infection ont été notifiés dans le monde, dont 563 décès dus au virus grippal A (H1N1).

Les États-Unis demeurent le pays le plus touché, ils ont notifié 33 902 cas, dont 170 décès.

Néanmoins les centres de contrôle des maladies (CDC) américains estiment le chiffre réel à environ 1 million de cas sur le territoire (cas déclarés, personnes infectées mais ne présentant pas de symptômes, porteurs sains...).

Au Royaume-Uni on déplore 7 447 cas, dont 3 décès.

Au 8 juillet en France – On dénombre 403 cas d'infection humaine confirmés en laboratoire, dont 0 décès.





HORIZONTALE

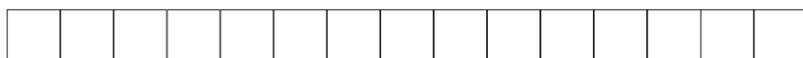
2. Pendant une crise, si elle n'est pas rapide... c'est qu'elle est lente
5. Pandémie chez l'animal
6. Boîte à outils de la gestion des secours
9. Permet de savoir si on est irradié tout en restant assis
14. Il se décline en 4 couleurs
16. Indispensable aux secours comme à l'architecte
18. Il a un goût
19. Élément de titre d'une célèbre série TV espagnole
20. Danger et opportunité
21. Si vous êtes sur la plage, il risque de vous submerger
22. Indispensable à l'amélioration

VERTICALE

1. A ravagé la Nouvelle Orléans
2. Veille sur la France
3. Le rébus vous aidera
4. Amis ou ennemis
7. Ancien PCF
8. Ceux de St Tropez sont bien connus
10. Sans eux le périmètre de sécurité est ouvert
11. Une certaine Pamela l'a fait connaître
12. Plus grave qu'une épidémie
13. Responsable de la destruction d'une partie de la forêt landaise
15. Si vous la voyez sortir de l'eau, vous avez fait une insolation
16. Mouvement artistique du 19^e siècle et organisateur de bal
17. Indispensable mais nécessite une longue organisation

Solutions dans le prochain numéro de la LIREC

REBUS





Agenda

Du 22 au 23 septembre, Paris

5^e conférence annuelle directeurs de sécurité 2009

Pour plus d'informations : <http://development-institute.com>

Du 24 au 26 septembre, Antwerp, Belgique

2nd TIEMS Workshop International sur « Pétrole, gaz et chimie : sûreté et gestion des catastrophes »

Pour plus d'informations : <http://www.tiems.org/>

Du 29 au 30 septembre, Stockholm, Suède

IV^e Conférence la recherche en matière de sécurité

Pour plus d'informations : <http://www.src09.se/>

Du 7 au 8 octobre, Aix-en-Provence

ENVIRORISK 2009, 8^e forum européen du management de l'environnement, de la sécurité et du développement durable

Pour plus d'informations : <http://www.envirorisk-forum.com/>

Du 26 au 27 octobre, Murcia, Espagne

Workshop Européen et méditerranéen sur l'impact du changement climatique sur les risques liés à l'eau et les risques marins

Pour plus d'informations :

http://www.coe.int/t/dg4/majorhazards/activites/MurciaWkshp_Announce_EN.pdf

CAHIERS DE LA SÉCURITÉ

VIENT DE PARAÎTRE
Les nouveaux territoires
de la sécurité



En octobre 2009, le numéro 10 des Cahiers de la sécurité proposera un dossier consacré à la gestion de crise.

Gouvernance des risques et des crises, prévention, veille, entreprises face aux crises, planification et gestion de l'urgence, communication en temps de crise, retour d'expérience, responsabilités, autant de thèmes qui seront abordés dans le n° 10 de la revue de l'INHES.

Les Cahiers de la sécurité publient régulièrement des articles sur les thématiques de gestion de crise et de risque lié à l'entreprise.

Pour en savoir plus : www.cahiersdelasecurite.fr – www.inhes.interieur.gouv.fr

Ventes et abonnements : La documentation Française – 29-31, quai Voltaire – 75344 Paris Cedex 07 – Tél. : 01 40 15 70 00
Par correspondance - La documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex - www.ladocumentationfrancaise.fr

Tarifs : Prix de vente au numéro : 19,80 € – Abonnement France (4 numéros) : 62 € – Abonnement Europe (4 numéros) : 64,50 €
Abonnement DOM-TOM-CTOM : 67,20 € (HT, avion éco) – Abonnement hors Europe (HT, avion éco) : 70,95 €





Depuis 2007, l'Institut dispose d'un centre de formation à la gestion de crise permettant de sensibiliser et de former les différents acteurs à gérer et réagir face à une crise majeure. Le centre de formation, créé autour d'un plateau technique reconstituant un centre opérationnel, dispose de moyens performants, logiciel de mise en situation, cartographie interactive et des scénarios reconstituant les conditions d'une crise complexe. Ce centre est animé par une équipe pédagogique constituée d'experts de haut niveau qui dispense deux types de formations :

Des formations à destination des administrations publiques

En 2006 le Ministère de l'Intérieur a confié à l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité (INHES) la maîtrise d'œuvre des formations de gestion de crise de type Nucléaire Radiologique, Biologique et Chimique (NRBC) destinées au corps préfectoral et aux corps de direction des forces d'intervention. Ces formations alternent aspects théoriques et mises en situation. Elles permettent aux différents acteurs d'appréhender les problématiques liées à la gestion d'une crise majeure, de renforcer leur coordination, adapter leur communication à la crise et s'enrichir du retour d'expérience. Les sessions ont lieu mensuellement et se déroulent sur deux jours.

*Pour plus de renseignements : Louis BARAT – louis.barat@interieur.gouv.fr
01.55.84.54.31*

Des formations à destination des entreprises : Maîtrisez la crise

Pour prendre en compte la spécificité des crises touchant les entreprises et répondre à leurs besoins, l'INHES est associé avec un groupe international de communication, Fleishman-Hillard et la Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS) pour proposer un catalogue de formations adaptées permettant de mieux connaître les pouvoirs publics et de familiariser les équipes aux principes de gestion et de communication de crise.

*Pour plus de renseignements : Carole DAUTUN – carole.dautun@interieur.gouv.fr
01.55.84.53.71*



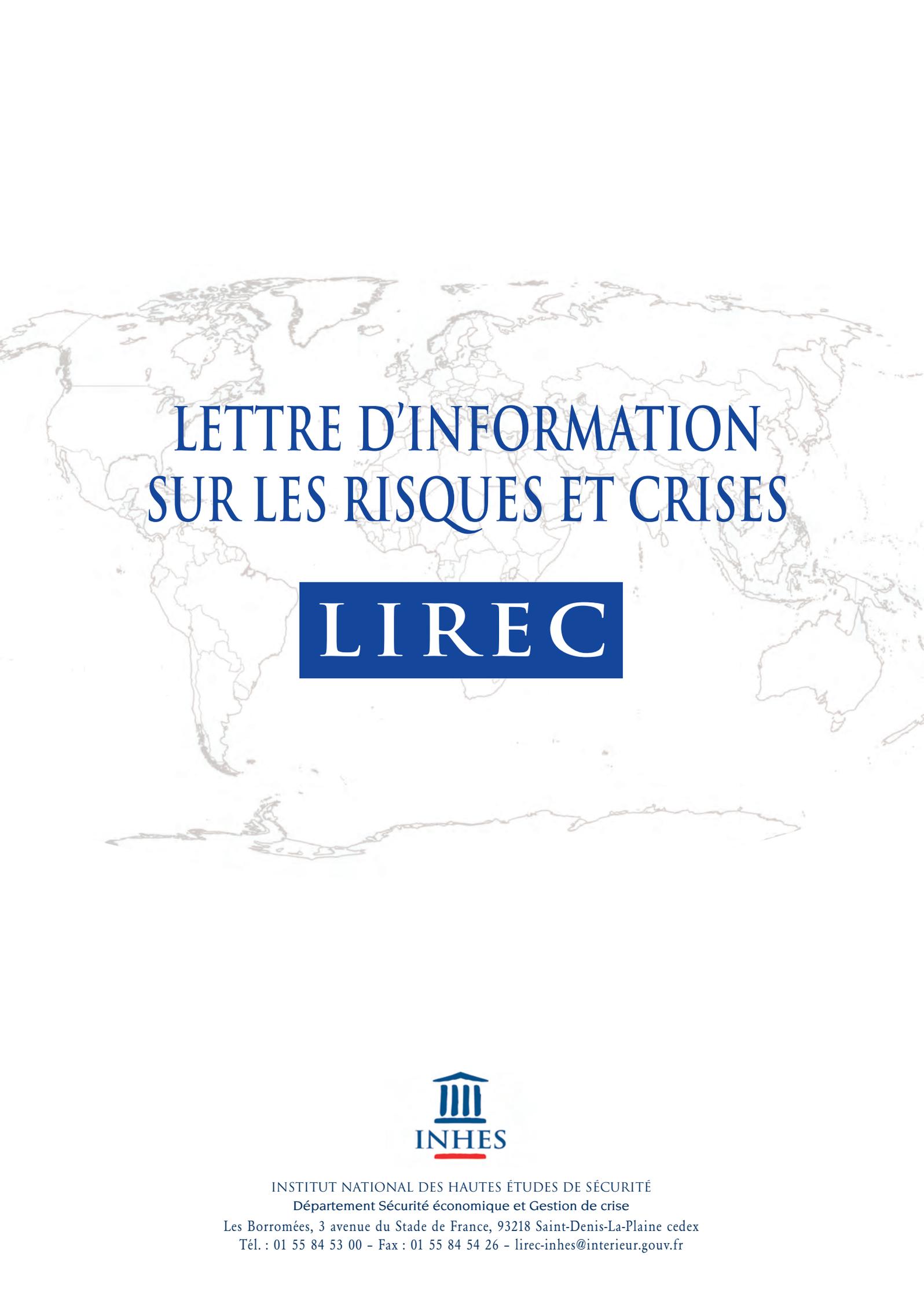
Cette lettre d'information est disponible après inscription à l'adresse : lirec-inhes@interieur.gouv.fr

INHES – Département Sécurité économique et Gestion de crise
Chef du département : Gérard Pardini – Rédacteur : Nacéra Amraoui

Les informations contenues dans ce document sont issues de sources ouvertes et ne sauraient être interprétées comme une position officielle ou officieuse de ses rédacteurs ou des services de l'État.

Faites nous parvenir régulièrement sur lirec-inhes@interieur.gouv.fr toute information concernant un événement, une manifestation ; nous la diffuserons

Site internet de l'INHES : www.inhes.interieur.gouv.fr/



LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES ET CRISES

LIREC



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE SÉCURITÉ
Département Sécurité économique et Gestion de crise
Les Borromées, 3 avenue du Stade de France, 93218 Saint-Denis-La-Plaine cedex
Tél. : 01 55 84 53 00 - Fax : 01 55 84 54 26 - lirec-inhes@interieur.gouv.fr